



**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE
DU CONSEIL COMMUNAL – ZONE DE POLICE**

MARDI 15 NOVEMBRE 2022

18h

La séance publique du Conseil communal - Zone de Police - sera clôturée avant l'ouverture de la séance publique du Conseil communal. A l'issue de la séance publique du Conseil communal, la séance à huis clos du Conseil communal - Zone de Police - sera déclarée.

SEANCE PUBLIQUE

POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UNE CONSEILLERE :

4.1. "Zones d'échanges sécurisées" (M. B. Guillitte, Conseiller communal MR)